



Bangath Systems

Logiciels et Ingénierie des Données
Dakar - SENEGAL

Contact
+221 77 588 64 26
info@bangath.com

Mise à jour PLFR 2026



Budget du Bénin

Synthèses Graphiques

Et Comparaisons

LFI 2022 - LFI 2023 - LFI 2024 - LFI 2025 - LFI 2026 - PLFR 2026

—— Par Arona Oumar KANE

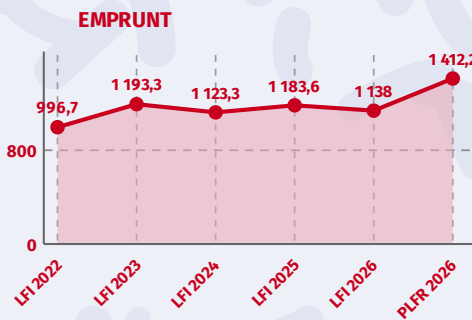
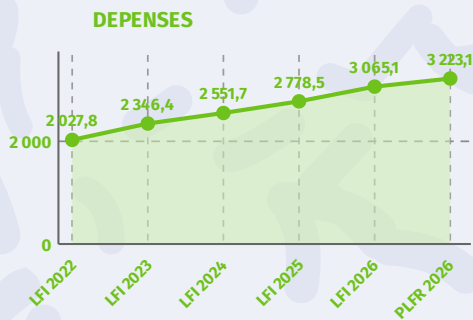
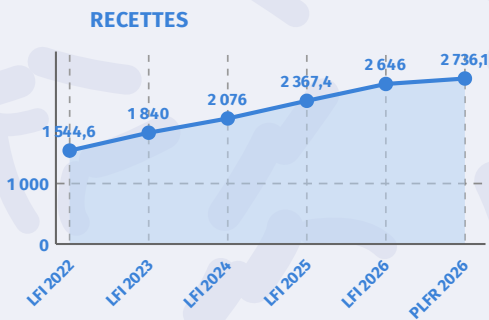


Budget du Bénin / Comparatif

Tous les montants
indiqués sont en milliards
de FCFA

Tableau Comparatif des Lois de Finances 2023, 2024, 2025, 2026

	LFI 2023	LFI 2024	LFI 2025	LFI 2026	PLFR 2026
RECETTES INTERNES	1 633,5	1 904,5	2 201,9	2 472,5	2 557,6
REGIES ET ANDF	1 553,6	1 785,7	2 083,9	2 354,5	2 389,6
ORDRE ET EXONERATIONS	79,9	118,8	118,0	118,0	168,0
DONS	125,5	89,7	83,1	74,7	74,7
DONS BUDGETAIRES	46,6	23,0	20,0	20,0	20,0
DONS PROJETS	78,9	66,7	63,1	54,7	54,7
C.A.S. ET BUDGET ANNEXE	81,0	81,8	82,4	98,8	103,8
TOTAL RECETTES	1 840,0	2 076,0	2 367,4	2 646,0	2 736,1
DEPENSES ORDINAIRES	1 258,2	1 464,8	1 644,4	1 724,7	1 777,8
CHARGES FINANCIERES DETTE	177,2	210,6	239,0	267,3	306,7
DEPENSES DE PERSONNEL	523,2	595,9	632,7	643,8	580,6
BIENS ET SERVICES	188,6	185,0	213,2	225,5	212,4
DEPENSES DE TRANSFERT	369,2	473,3	559,5	588,1	678,1
C.A.S. ET BUDGET ANNEXE	128,4	123,5	123,8	128,8	133,8
DEPENSES EN CAPITAL	959,8	963,4	1 010,3	1 211,7	1 311,5
S/ FINANCEMENT INTERIEUR	639,1	581,8	584,1	691,0	749,0
S/ FINANCEMENT EXTERIEUR	320,7	381,6	426,3	520,7	562,5
TOTAL DEPENSES	2 346,4	2 551,7	2 778,5	3 065,1	3 223,1
SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL	- 506,4	- 475,7	- 411,1	- 419,2	- 487,0
PIB NOMINAL	11 934,9	12 960	14 137,8	15 545,9	15 545,9
RESSOURCES DE TRESORERIE	1 193,3	1 123,3	1 183,6	1 138,0	1 412,2
CHARGES DE TRESORERIE (*)	686,9	647,6	772,5	718,9	925,2



(*) Amortissements intérieurs et extérieurs, prêts et avances, instances de paiement



Budget du Bénin / Analyse

Tous les montants
indiqués sont en milliards
de FCFA

Lecture de la série LFI 2023 à PLFR 2026

Loi	Recettes	Dépenses	Solde	% PIB	Budget
LFI 2023	1 840,0	2 346,4	- 506,4	4,24 %	3 033,3
LFI 2024	2 076,0	2 551,7	- 475,7	3,67 %	3 199,3
LFI 2025	2 367,4	2 778,5	- 411,1	2,91 %	3 551,0
LFI 2026	2 646,0	3 065,1	- 419,2	2,70 %	3 784,0
PLFR 2026	2 736,1	3 223,1	- 487,0	3,13 %	4 148,4

Une consolidation continue, puis une pause

Le déficit passe de 4,46 % du PIB en 2022 à 2,70 % en 2026, par paliers réguliers. Le Bénin est le seul des pays suivis où le ratio calculé sur le tableau d'équilibre coïncide exactement avec celui annoncé dans l'exposé des motifs. Le collectif 2026 interrompt la trajectoire et ramène le déficit à 3,13 %.

Le collectif 2026 bascule le financement vers l'extérieur

Les ressources intérieures s'effondrent de 565,8 à 210,0, les obligations du Trésor passant de 471,0 à 86,7, tandis que les ressources extérieures montent de 542,5 à 1 154,1 grâce à une ligne nouvelle d'eurobonds et autres financements extérieurs de 478,8. Les dépenses de personnel reculent dans le même temps de 9,8 %.

Les charges de trésorerie progressent de 80 % en cinq ans

Elles passent de 513,5 en 2022 à 925,2 dans le collectif 2026. Le service de la dette, amortissement et charges financières réunis, atteint 1 232,0, soit près de 30 % du budget de l'État.



Scannez pour contribuer

Pour contribuer, rendez-vous sur

<https://bangath.com/contrib>



Budget du Bénin / PLFR 2026

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA
Les variations représentent l'écart par rapport à la LFI 2026

Synthèse du Projet de Loi de Finances Rectificative 2026

RECETTES

2 736,1
+90,1
(+3,41%)

DEPENSES

3 223,1
+158,0
(+5,15%)

DEFICIT (% PIB -3,13%)

-487,0
+67,8
(+16,17%)

EMPRUNT

1 412,2
+274,2
(+24,09%)

BUDGET RECTIFIE

Dépenses budgétaires + Budget annexe
+ C.A.S. + Charges de trésorerie

4 148,4
Milliards

PIB

15 545,9
Milliards

RECETTES

Budget Général

Régies, recettes d'ordre et exonérations 2 557,6 +3,44% ▲

Dons budgétaires et dons projets 74,7 +0,00% ▲

C.A.S. et Budget annexe (FNRB) 133,8 +0,00%

Recettes 103,8 | Dépenses +0,0

DEPENSES

Budget Général

Dépenses ordinaires 1 777,8 +3,08% ▲

Dépenses en capital 1 311,5 +8,24% ▲

Investissement sur Trésor

18,06%

Investissement sur financement extérieur

13,56%

Dépenses de Personnel

14,00%

Acquisitions Biens & Services

5,12%

Transferts Courants

16,35%

749

562

306

Intérêts & Commissions

7,39%

Amortissement de la Dette

22,30%

Comptes d'Affectation Spéciale

1,04%

Budget Annexe FNRB

2,18%

Dépenses de Personnel

580,6
Milliards
-9,82%

Biens et Services

212,4
Milliards
-5,81%

Transferts Courants

678,1
Milliards
+15,30%

SERVICE DE LA DETTE

Amortissement et charges trésor.

925,3
Milliards
+28,73%

Charges Financières

306,7
Milliards
+14,74%

Encours Dette (Estimé*)

8 959,1
Milliards
+0,76%
57,6 % du PIB

Ressources extérieures

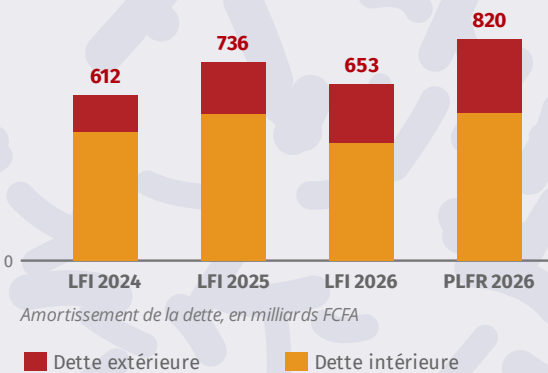
1 154,1

Ressources intérieures

210,0

Autres ressources de trésorerie

48,2



(*) Encours estimé : encours de la loi précédente, moins l'amortissement, plus l'emprunt.

SOURCES Projet de loi de finances rectificative 2026 Bénin, articles 29 à 35. PIB repris de la LF 2026.

CALCULS SIADE Système Intégré d'Analyse de Données Economiques, par Bangath Systems (<https://sia-de.com>)

POURCENTAGES Avec signe + ou - : par rapport à la LFI 2026. Sans signe : part dans le budget

Avertissement : Des coquilles peuvent apparaître sur les chiffres.

Veuillez signaler toute erreur à info@bangath.com pour correction.



Budget du Bénin / LFI 2026

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA
Les variations représentent l'écart par rapport à la LFI 2025

Synthèse de la Loi de Finances Initiale 2026

RECETTES

2 646,0
+278,6
(+11,77%)

DEPENSES

3 065,1
+286,6
(+10,31%)

DEFICIT (% PIB -2,70%)

-419,2
+8,1
(+1,97%)

EMPRUNT

1 138,0
-45,6
(-3,85%)

BUDGET INITIAL

Dépenses budgétaires + Budget annexe
+ C.A.S. + Charges de trésorerie

3 784,0
Milliards

PIB

15 545,9
Milliards

RECETTES

Budget Général

Régies, recettes d'ordre et exonérations **2 472,5** +12,29% ▲

Dons budgétaires et dons projets **74,7** -10,11% ▼
-8,4

C.A.S. et Budget annexe (FNRB)

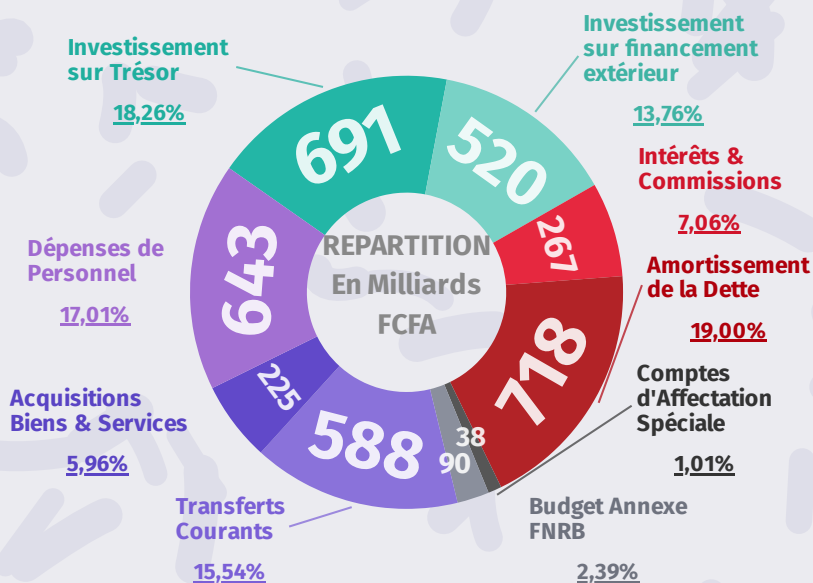
Recettes 98,8 | Dépenses **128,8** -9,94% ▼
-10,0

DEPENSES

Budget Général

Dépenses ordinaires **1 724,7** +4,88% ▲
+80,3

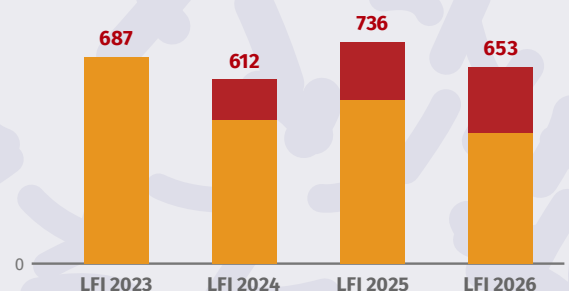
Dépenses en capital **1 211,7** +19,93% ▲
+201,4



Ressources extérieures **542,5**

Ressources intérieures **565,8**

Autres ressources de trésorerie **29,8**



SERVICE DE LA DETTE

Amortissement et charges trésor.

718,8
Milliards
-6,95%

Charges Financières

267,3
Milliards
+11,84%

Encours Dette (Estimé*)

8 891,4
Milliards
+4,95%
57,2 % du PIB

(*) Encours estimé : encours de la loi précédente, moins l'amortissement, plus l'emprunt.

SOURCES Loi de finances 2026 Bénin (loi n° 2025-22 du 08/12/2025), tableau d'équilibre du PLFR 2026.

CALCULS SIADÉ Système Intégré d'Analyse de Données Economiques, par Bangath Systems (<https://sia-de.com>)

POURCENTAGES Avec signe + ou - : par rapport à la LFI 2025. Sans signe : part dans le budget

Avertissement : Des coquilles peuvent apparaître sur les chiffres.
Veuillez signaler toute erreur à info@bangath.com pour correction.



Budget du Bénin / LFI 2025

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA
Les variations représentent l'écart par rapport à la LFI 2024

Synthèse de la Loi de Finances Initiale 2025

RECETTES

2 367,4
+291,4
(+14,04%)

DEPENSES

2 778,5
+226,8
(+8,89%)

DEFICIT (% PIB -2,91%)

-411,1
-64,6
(-13,58%)

EMPRUNT

1 183,6
+60,3
(+5,37%)

BUDGET INITIAL

Dépenses budgétaires + Budget annexe
+ C.A.S. + Charges de trésorerie

3 551,0
Milliards

PIB

14 137,8
Milliards

RECETTES

Budget Général

Régies, recettes d'ordre et exonérations **2 201,9** +15,62% ▲

Dons budgétaires et dons projets **83,1** -7,36% ▼

C.A.S. et Budget annexe (FNRB)

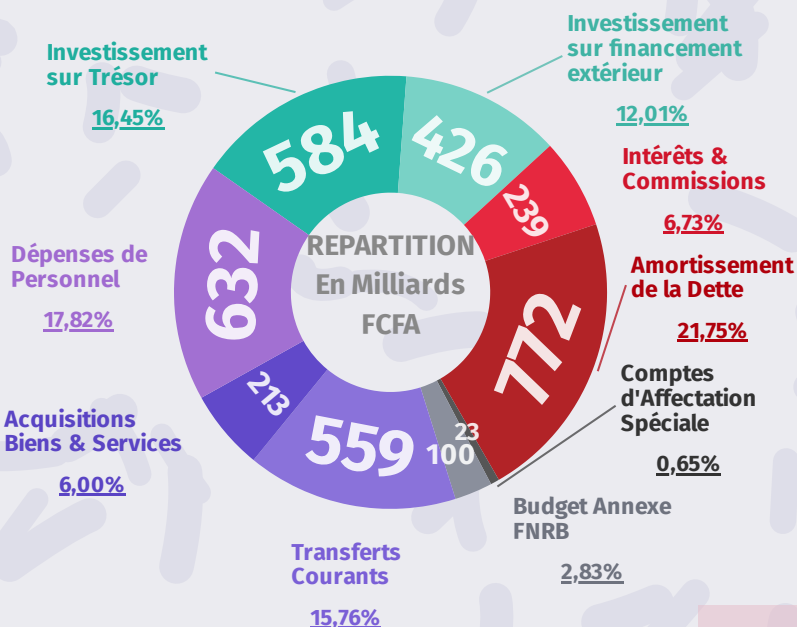
Recettes 82,4 | Dépenses **123,8** +0,30% ▲

DEPENSES

Budget Général

Dépenses ordinaires **1 644,4** +12,26% ▲

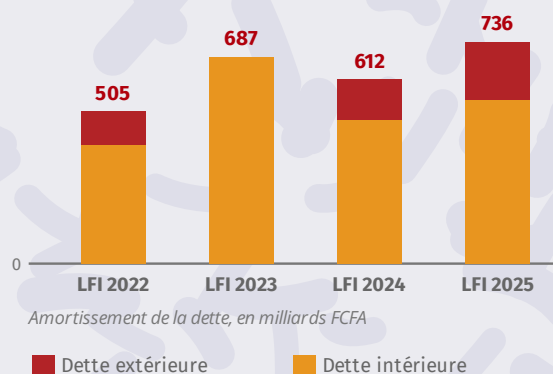
Dépenses en capital **1 010,3** +4,87% ▲



Ressources extérieures **417,8**

Ressources intérieures **737,2**

Autres ressources de trésorerie **28,6**



SERVICE DE LA DETTE

Amortissement et charges trésor.

772,5
Milliards
+19,29%

Charges Financières

239,0
Milliards
+13,49%

Encours Dette (Officiel)

8 472,2
Milliards
+21,72%
59,9 % du PIB

Dépenses de Personnel

632,7
Milliards
+6,18%

Biens et Services

213,2
Milliards
+15,24%

Transferts Courants

559,5
Milliards
+18,21%

SOURCES Loi de finances 2025 Bénin (loi n° 2024-34), tableau d'équilibre général.

CALCULS SIADE Système Intégré d'Analyse de Données Economiques, par Bangath Systems (<https://sia-de.com>)

POURCENTAGES Avec signe + ou - : par rapport à la LFI 2024. Sans signe : part dans le budget

Avertissement : Des coquilles peuvent apparaître sur les chiffres.

Veuillez signaler toute erreur à info@bangath.com pour correction.



Budget du Bénin / LFI 2024

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA
Les variations représentent l'écart par rapport à la LFI 2023

Synthèse de la Loi de Finances Initiale 2024

RECETTES

2 076,0

+236,0
(+12,83%)

DEPENSES

2 551,7

+205,3
(+8,75%)

DEFICIT (% PIB -3,67%)

-475,7

-30,7
(-6,06%)

EMPRUNT

1 123,3

-70,0
(-5,87%)

BUDGET INITIAL

Dépenses budgétaires + Budget annexe
+ C.A.S. + Charges de trésorerie

3 199,3
Milliards

PIB

12 960
Milliards

RECETTES

Budget Général

1 904,5

+16,59%

Régies, recettes d'ordre et exonérations

89,7

-28,53%

Dons budgétaires et dons projets

C.A.S. et Budget annexe (FNRB)

123,5

-4,84%

Recettes 81,8 | Dépenses

DEPENSES

Budget Général

1 464,8

+16,42%

Dépenses ordinaires

Dépenses en capital

963,4

+0,38%

+3,6

Investissement sur Trésor

18,19%

Investissement sur financement extérieur

11,93%

Intérêts & Commissions

6,58%

Amortissement de la Dette

20,24%

Comptes d'Affectation Spéciale

0,73%

Budget Annexe FNRB

3,14%

Transferts Courants

14,79%

Dépenses de Personnel

18,63%

Acquisitions Biens & Services

5,78%

Dépenses de Personnel

595,9
Milliards

+13,90%

Biens et Services

185,0
Milliards

-1,91%

Transferts Courants

473,3
Milliards

+28,20%

Amortissement et charges trésor.

647,6
Milliards

-5,72%

Charges Financières

210,6
Milliards

+18,85%

Encours Dette (Officiel)

6 960,3
Milliards

+6,94%
53,7 % du PIB

SERVICE DE LA DETTE

Ressources extérieures

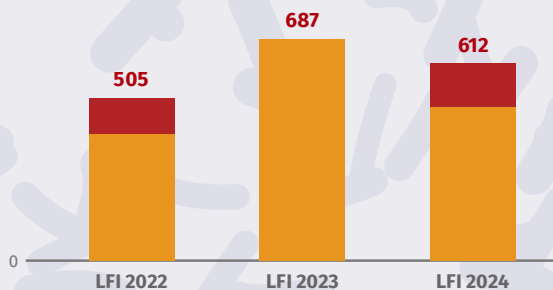
408,2

Ressources intérieures

687,6

Autres ressources de trésorerie

27,5



Amortissement de la dette, en milliards FCFA

■ Dette extérieure

■ Dette intérieure

SOURCES Loi de finances 2024 Bénin, tableau d'équilibre général (colonne LF 2024 du PLF 2025).

CALCULS SIADE Système Intégré d'Analyse de Données Economiques, par Bangath Systems (<https://sia-de.com>)

POURCENTAGES Avec signe + ou - : par rapport à la LFI 2023. Sans signe : part dans le budget

Avertissement : Des coquilles peuvent apparaître sur les chiffres.

Veuillez signaler toute erreur à info@bangath.com pour correction.



Budget du Bénin / LFI 2023

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA
Les variations représentent l'écart par rapport à la LFI 2022

Synthèse de la Loi de Finances Initiale 2023

RECETTES

1 840,0
+295,4
(+19,12%)

DEPENSES

2 346,4
+318,6
(+15,71%)

DEFICIT (% PIB -4,24%)

-506,4
+23,1
(+4,78%)

EMPRUNT

1 193,3
+196,6
(+19,73%)

BUDGET INITIAL

Dépenses budgétaires + Budget annexe
+ C.A.S. + Charges de trésorerie

3 033,3
Milliards

PIB

11 934,9
Milliards

RECETTES

Budget Général

Régies, recettes d'ordre et exonérations **1 633,5** +18,04% ▲

Dons budgétaires et dons projets **125,5** +42,13% ▲

C.A.S. et Budget annexe (FNRB)

Recettes 81,0 | Dépenses **128,4** +6,46% ▲

DEPENSES

Budget Général

Dépenses ordinaires **1 258,2** +14,48% ▲

Dépenses en capital **959,8** +18,09% ▲

Investissement sur Trésor

21,07%

Investissement sur financement extérieur

10,57%

Dépenses de Personnel

17,25%

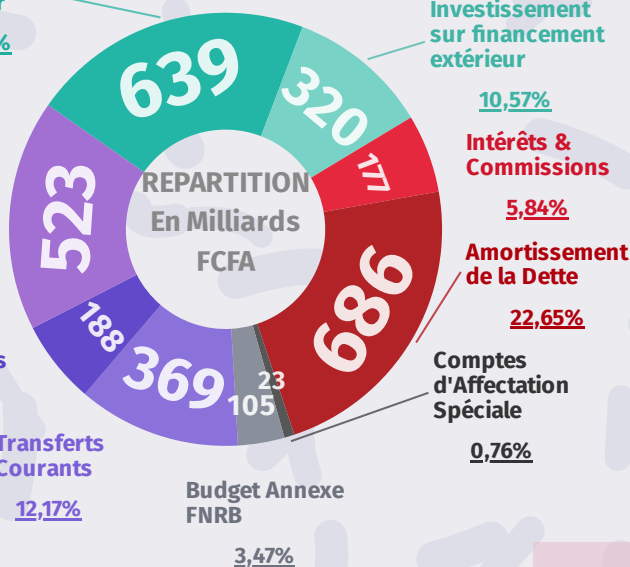
Acquisitions Biens & Services

6,22%

Transferts Courants

12,17%

REPARTITION En Milliards FCFA



Budget Annexe FNRB
3,47%

Ressources extérieures

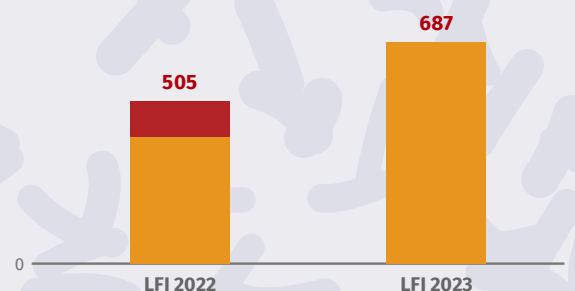
342,5

Ressources intérieures

825,9

Autres ressources de trésorerie

25,0



Amortissement de la dette, en milliards FCFA

■ Dette extérieure

■ Dette intérieure

SERVICE DE LA DETTE

Amortissement et charges trésor.

686,9
Milliards
+33,77%

Charges Financières

177,2
Milliards
-13,52%

Encours Dette (Officiel)

6 508,5
Milliards
+10,94%
54,5 % du PIB

SOURCES Loi de finances 2023 Bénin, états prévisionnels de ressources et charges, MEF.

CALCULS SIADE Système Intégré d'Analyse de Données Economiques, par Bangath Systems (<https://sia-de.com>)

POURCENTAGES Avec signe + ou - : par rapport à la LFI 2022. Sans signe : part dans le budget

Avertissement : Des coquilles peuvent apparaître sur les chiffres.
Veuillez signaler toute erreur à info@bangath.com pour correction.



Budget du Bénin / LFI 2022

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA

Première loi de la série, aucune variation calculée

Synthèse de la Loi de Finances Initiale 2022

RECETTES

1 544,6

DEPENSES

2 027,8

DEFICIT (% PIB -4,46%)

-483,3

EMPRUNT

996,7

BUDGET INITIAL

Dépenses budgétaires + Budget annexe
+ C.A.S. + Charges de trésorerie

2 541,2
Milliards

PIB

10 830,9
Milliards

RECETTES

Budget Général

1 383,9

Régies, recettes d'ordre et exonérations

Dons budgétaires et dons projets

88,3

C.A.S. et Budget annexe
(FNRB)

115,9

Recettes 72,4 | Dépenses

DEPENSES

Budget Général

1 099,1

Dépenses ordinaires

Dépenses
en capital

812,8

Investissement
sur Trésor

20,36%

Investissement
sur financement
extérieur

11,62%

Dépenses de
Personnel

16,76%

Acquisitions
Biens & Services

7,29%

Transferts
Courants

11,13%

Budget Annexe
FNRB

3,90%

REPARTITION
En Milliards
FCFA

517
295
204
513
282
185
426
99
16

Intérêts &
Commissions

8,06%

Amortissement
de la Dette

20,21%

Comptes
d'Affectation
Spéciale

0,67%

Ressources extérieures

261,7

Ressources intérieures

724,2

Autres ressources de trésorerie

10,8

505

LFI 2022

Amortissement de la dette, en milliards FCFA

■ Dette extérieure

■ Dette intérieure

SERVICE DE LA DETTE

Amortissement
et charges trésor.

513,5
Milliards

Charges
Financières

204,9
Milliards

Encours Dette
(Officiel)

5 866,8
Milliards

54,2 % du PIB

SOURCES Loi n° 2021-16 du 23 décembre 2021, loi de finances 2022, articles 38 à 43.

CALCULS SIADE Système Intégré d'Analyse de Données Économiques, par Bangath Systems (<https://sia-de.com>)

POURCENTAGES Sans signe : part dans le budget

Avertissement : Des coquilles peuvent apparaître sur les chiffres.

Veuillez signaler toute erreur à info@bangath.com pour correction.

B BUDGET DE L'ETAT

Le budget de l'État du Bénin réunit le budget général, le budget annexe du Fonds national des retraites et les comptes d'affectation spéciale. Il s'équilibre en ressources et en charges, opérations de trésorerie comprises.

R RECETTES DES REGIES

Les recettes des régions regroupent les recouvrements des Impôts, des Douanes et du Trésor, auxquels s'ajoutent ceux de l'Agence nationale du domaine et du foncier. Elles forment l'essentiel des ressources propres de l'État.

R RECETTES D'ORDRE

Les recettes d'ordre correspondent à des renoncements à des droits, notamment au titre de la lutte contre la cherté de la vie. Elles sont inscrites en recettes et en dépenses pour le même montant, sans encaissement réel.

E EXONERATIONS CLASSIQUES

Les exonérations classiques sont les droits auxquels l'État renonce au profit de bénéficiaires prévus par la loi. Comme les recettes d'ordre, elles figurent des deux côtés du budget pour en assurer la traçabilité.

D DONS BUDGETAIRES

Les dons budgétaires sont des appuis des partenaires techniques et financiers versés au budget général sans affectation à un projet précis. Ils ne créent pas de dette.

D DONS PROJETS

Les fonds de concours et dons projets financent des projets d'investissement identifiés. Ils apparaissent en recettes externes et en dépenses en capital sur financement extérieur.

B BUDGET ANNEXE FNRB

Le Fonds national des retraites du Bénin constitue un budget annexe. Ses recettes propres ne couvrent pas ses charges : le solde négatif, de l'ordre de quarante milliards par an, entre dans le déficit budgétaire global.

C COMPTES D'AFFECTATION SPECIALE

Les comptes d'affectation spéciale retracent des opérations financées par des ressources affectées : opérations militaires extérieures, modernisation des régions, gestion des catastrophes, arts et culture, sport. Ils s'équilibrent en recettes et en dépenses.

D DEPENSES ORDINAIRES

Les dépenses ordinaires couvrent le fonctionnement courant de l'État : dépenses de personnel, charges financières de la dette, acquisitions de biens et services et dépenses de transfert.

D DEPENSES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel rassemblent les salaires et rémunérations des agents de l'État. Le plafond des emplois rémunérés, exprimé en équivalent temps plein travaillé, est fixé chaque année par la loi de finances.

D DEPENSES DE TRANSFERT

Les dépenses de transfert incluent les subventions, les dotations aux institutions et organismes publics, les aides sociales, ainsi que les exonérations et dépenses fiscales inscrites en contrepartie des recettes d'ordre.

D DEPENSES EN CAPITAL

Les dépenses en capital financent l'investissement public. Elles se répartissent entre financement intérieur, contributions budgétaires et emprunts auprès des banques locales, et financement extérieur, prêts projets et dons projets.

C CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE

Ce sont les intérêts et commissions versés aux créanciers de l'État. Elles figurent parmi les dépenses ordinaires et n'incluent pas le remboursement du capital.

S SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL

Le solde budgétaire global est la différence entre l'ensemble des recettes et l'ensemble des dépenses, budget général, budget annexe et comptes d'affectation spéciale réunis. Négatif, il constitue le déficit.

R RESSOURCES DE TRESORERIE

Les ressources de trésorerie couvrent le besoin de financement. Elles réunissent les ressources extérieures, prêts projets et prêts programmes, les ressources intérieures, obligations et bons du Trésor, prêts bancaires et tirages sur le FMI, et d'autres ressources.

C CHARGES DE TRESORERIE

Les charges de trésorerie regroupent les amortissements des emprunts extérieurs et intérieurs arrivés à échéance, les prêts et avances consentis par l'État et les instances de paiement.

A AMORTISSEMENT

L'amortissement est le remboursement du capital emprunté. Au Bénin, il porte principalement sur les obligations et bons du Trésor émis sur le marché régional, ainsi que sur les emprunts bilatéraux et multilatéraux.

S SERVICE DE LA DETTE

Le service de la dette additionne l'amortissement du capital et les charges financières. Sa progression mesure le poids du financement passé sur le budget de l'année.



(C) Copyright Bangath Systems 2026
Reproduction autorisée pour la presse et pour
tout usage non commercial

Bangath Systems est une entreprise sénégalaise du numérique spécialisée dans le développement de logiciels d'analyse de données et de services d'ingénierie recourant aux méthodes de Machine Learning utilisées par les applications d'Intelligence Artificielle. L'entreprise propose une gamme de services autour de l'exploitation et de la valorisation des données, incluant le décryptage à but éditorial destiné à la presse, la synthèse de documents complexes, telle que celle-ci résumant les lois de finances, la valorisation du patrimoine dormant des données d'entreprise à des fins d'optimisation des process et de création de valeur.

Contact

+221 77 588 64 26

info@bangath.com

<https://bangath.com>

<https://sia-de.com>

<https://teranga.bangath.com>

DOCUMENT NON DESTINE A LA VENTE